



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2025

OBJET : Compte de gestion

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux-juin s'est réuni le dix-huit juin deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Valérie FOURNIER, Madame Marie COMBELLE représentant le Conseil Municipal

Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Madame Nathalie CUNEAZ,
administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU,
Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Madame Laurence COLONNEAUX, Trésorier Principal
Madame Charlotte ODENT, Madame Martine ROUCHON, Monsieur Frédéric DUPONT

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20250618-13-DE
Date de télétransmission : 20/06/2025
Date de réception préfecture : 20/06/2025

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 18 juin 2025,

VU la délibération en date de ce jour, portant approbation du compte administratif de la Caisse des Écoles pour l'exercice 2024,

VU le compte de gestion, présenté par le Receveur Municipal pour l'exercice 2024,

CONSIDERANT que ledit compte est en parfaite concordance avec le compte administratif de la Caisse des Écoles,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver le compte de gestion de la Caisse des Écoles, présenté par Monsieur le Trésorier Municipal, qui fait apparaître en résultat de l'exercice courant :

A la section de fonctionnement :

♦ un résultat excédentaire de 1 045 303,79 €

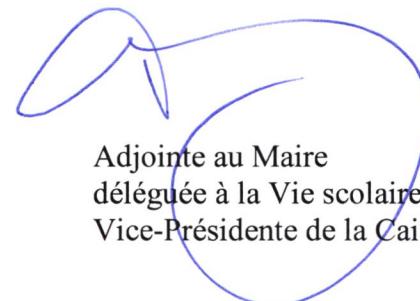
A la section d'investissement :

♦ un résultat excédentaire de 87 122,73 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS



Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles